Genève vit (bien) de sa place financière
par Steve Bernard, Directeur de la Fondation Genève Place Financière

Le secteur financier genevois (banques, sociétés financières, gérants indépendants, assurances, études d'avocats et fiduciaires) occupe quelque 31'000 personnes, soit environ 12% des emplois offerts dans le canton.

Place financière genevoise (état au 14 septembre 2004)

	Nombre d'entreprises	Nombre de pers. occupées
Banques	130	16474
Sociétés financières	1684	4112
Gérants de fortune	549	1885
Sous-total I	2’363	22’471
Assurances	736	2862
Fiduciaires	1019	3102
Études d’avocats, de notaires	344	2291
Sous-total II	2’099	8’255
TOTAL	4’462	30’726

Source : Répertoire des Entreprises Genevoises, OCIRT (DEEE)
Infographie : Genève Place Financière

Ces personnes génèrent une haute valeur ajoutée si on considère la part du secteur financier dans les recettes fiscales du Canton et de la Ville.

Les dernières statistiques émanant de l'Office cantonal de la statistique montrent une progression sensible dans la part des impôts des personnes morales émanant du secteur financier.

Impact fiscal cantonal de la place financière genevoise
(part aux recettes de l'ensemble des personnes morales)

	1999 (en %)	2000 (en %)
Impôt de base sur le bénéfice (1)	35,3	41,7
Impôt de base sur le capital (1)	38,7	40,7
Impôt immobilier complémentaire	29,0	34,7
	2002 (en %)	**2003 (en %)**
Taxe professionnelle communale (Ville de Genève)	68	71

(1 = ces chiffres n'incluent pas les impôts payés par les entreprises en raison individuelle, les sociétés en nom collectif, et les sociétés simples)
Sources : OCSTAT 2004 / Ville de Genève 2004
Infographie : Genève Place Financière

Nous ne disposons pas de données relatives aux impôts versés par le personnel actif au sein du secteur financier; nul doute qu'il doit se situer dans les mêmes zones de pourcentages par rapport à l'ensemble des salarié/es du Canton. Il est donc raisonnable d'affirmer que le tiers (au moins) de l'ensemble des recettes fiscales du canton provient de place financière genevoise.

Notre canton peut certes se réjouir de disposer d'un secteur financier qui puisse autant contribuer aux recettes des collectivités publiques. Nos autorités exécutives et législatives, cantonales et municipales, ne doivent toutefois pas en déduire que ces apports du secteur financier sont éternels, car ils dépendent de l'évolution des marchés financiers et des conditions-cadres et réglementaires existantes à Genève, en Suisse et à l'étranger.

La place financière suisse connaît une situation de forte concurrence avec les places étrangères, et les couches successives de réglementations auxquelles elle est soumise depuis quelques années vont plutôt dans le sens d'un renchérissement de ses coûts qui pèsent sur la marge bénéficiaire, et donc sur les impôts perçus par les collectivités publiques.

Alors que les dépenses de l'État de Genève n'ont cessé d'augmenter ces dernières années, à un rythme largement supérieur à l'inflation, il est à espérer que les leaders syndicaux de la fonction publique, qui réclament une augmentation de la pression fiscale pour combler les déficits de fonctionnement et réduire une dette béante, se souviennent qu'un tiers (au moins) de leur fiche de salaire et de leur caisse de retraite est assurée par la place financière !

PS : S'agissant de la dette publique, le chef économiste de l'OCDE a déclaré il y a quelques jours qu'elle consistait à "sacrifier nos enfants" qui auront la lourde tâche d'assumer le paiement de cette dette, et/ou de la réduire.

Genève, décembre 2004

Union des intérêts de la place financière lémanique
BP 3237 – 1211 Genève 3 – Fax +41 (0) 22 849 19 60 – info@uipf.ch – www uipf.ch